

# Gestion du risque inondation

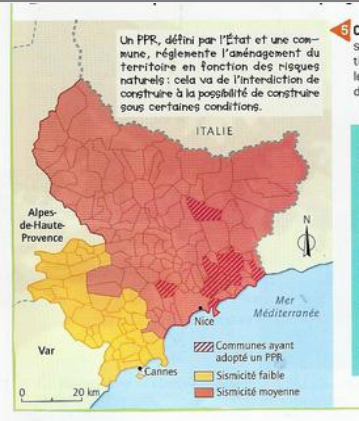
Arrondissement de Béthune

Réunion du 21 juin 2016



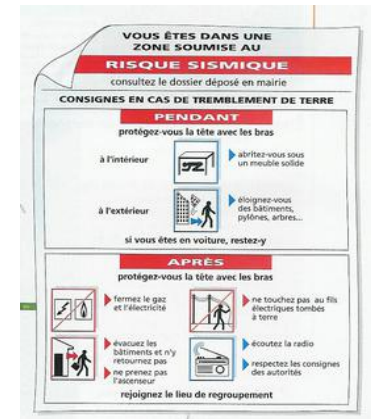
# LA PREVENTION

Limiter l'exposition des personnes et des biens dans les zones soumises au phénomène



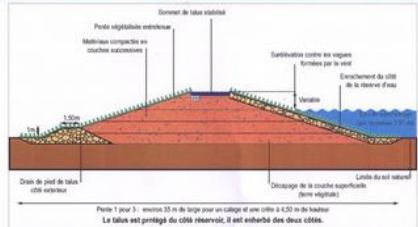
# L'INFORMATION

Informier et responsabiliser le citoyen face aux risques, développer la culture du risque



Une approche globale Par territoire

Solution de base pour la construction des digues



# LA PROTECTION

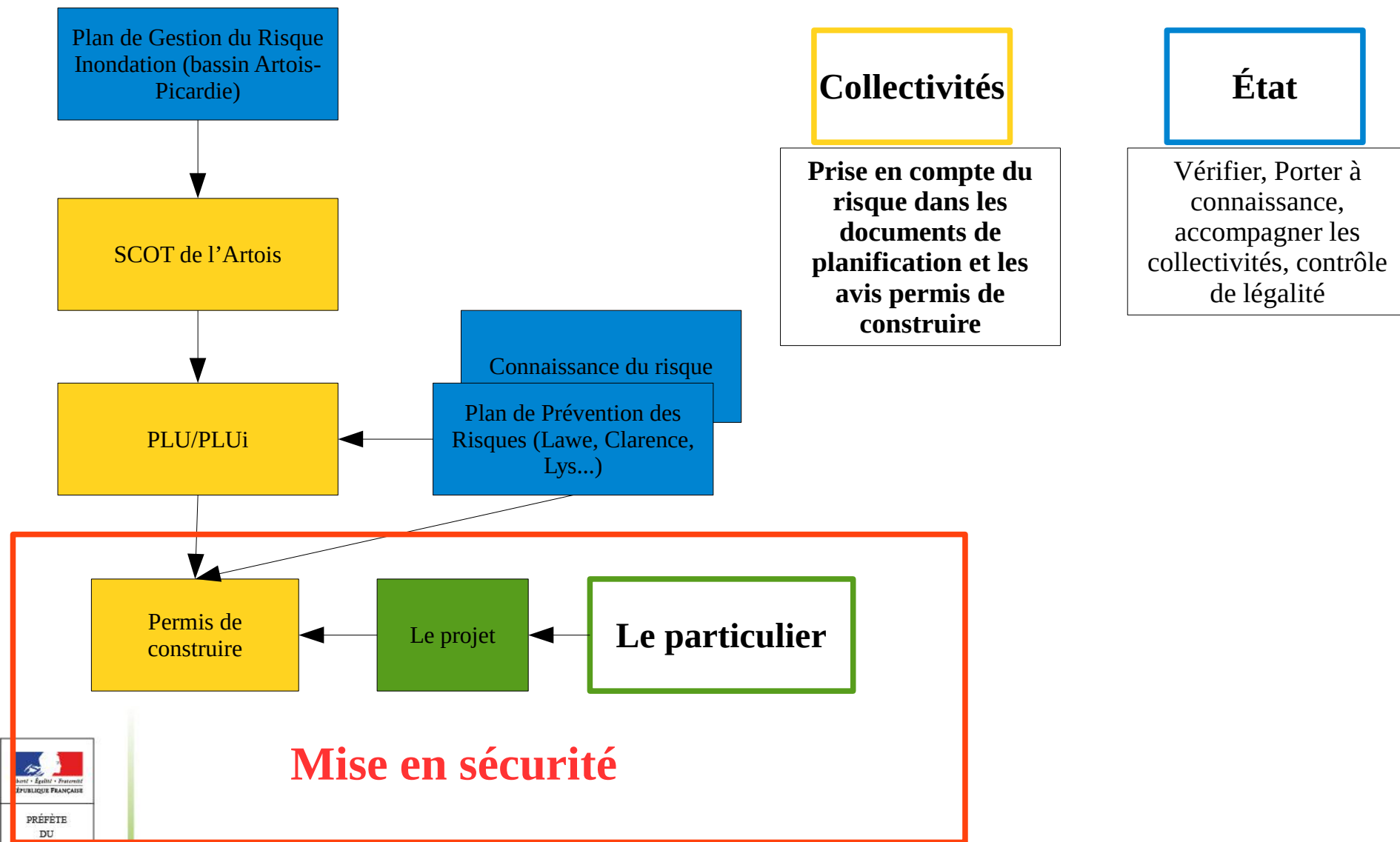
Limiter les conséquences d'un phénomène sur les biens et les personnes

# LA GESTION DE CRISE

Se préparer, rendre les secours, l'évacuation des personnes et la gestion des phénomènes les plus efficaces possibles

# La prévention

La finalité est de prendre en compte le risque dans l'aménagement pour éviter d'augmenter le risque sur l'ensemble du territoire



**Mise en sécurité**



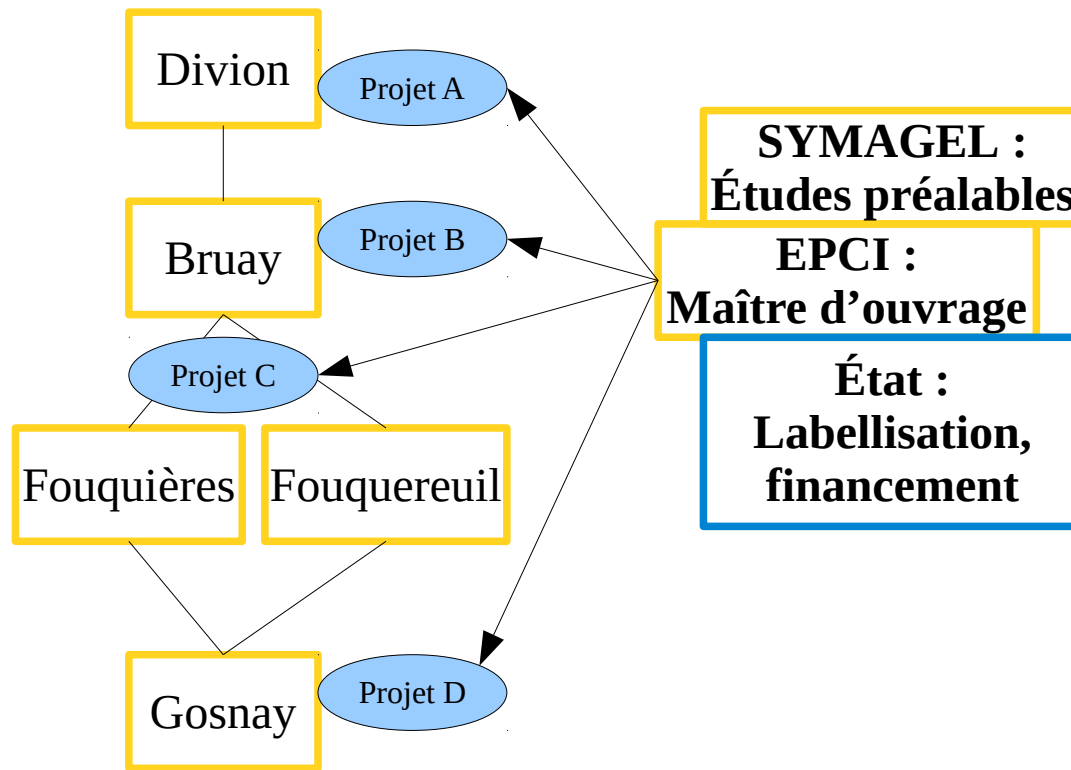
# La protection

La finalité est de limiter l'impact de l'inondation sur le territoire

Amont

Lawe

Aval



## PAPI

Programme d'Action  
et de Prévention des  
Inondations  
*(la protection n'est qu'un  
des volets du cadre d'action  
des PAPI)*

**Seul cadre garantissant le  
financement et la solidarité  
amont-aval :**

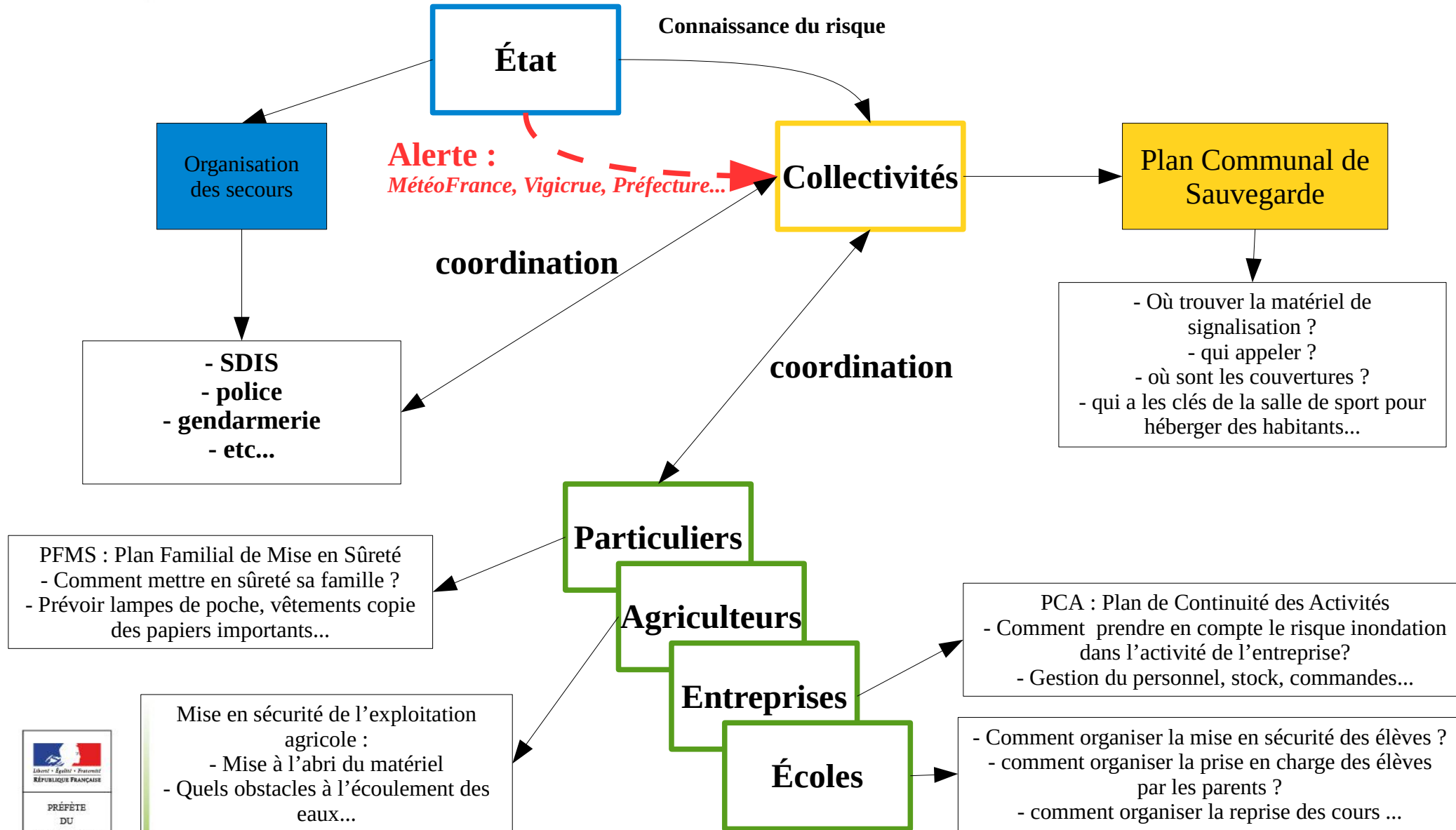
Un projet B à Bruay ne doit  
pas avoir pour effet  
d'augmenter le risque à  
Gosnay

*Endiguer pour sauvegarder un quartier  
implique de trouver une solution pour  
retenir le volume d'eau qui aurait inondé  
ce même quartier*



# La gestion de crise

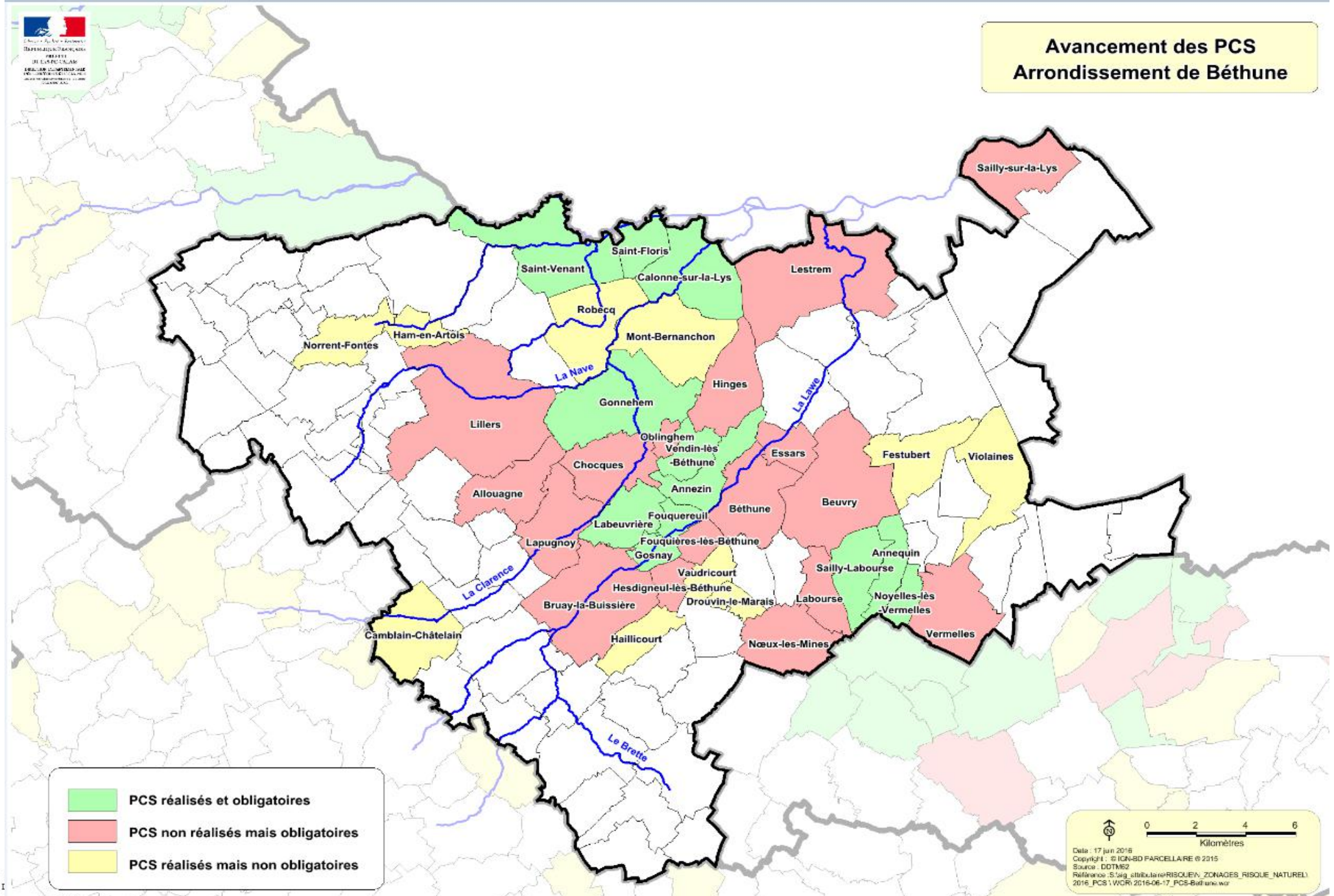
En amont, la finalité est d'anticiper ce qui peut l'être : des solutions pragmatiques pour gagner en efficacité au moment de la crise



# Avancement des PCS



Avancement des PCS  
Arrondissement de Béthune



- PCS réalisés et obligatoires
- PCS non réalisés mais obligatoires
- PCS réalisés mais non obligatoires

0 2 4 6  
Kilomètres

Cette carte a été réalisée le 17 juin 2016.  
Copyright : © IGN-BD PARCELLAIRE © 2015  
Source : DDTM62  
Référence : S:\sig\_situbureau\RISQUE\ZONAGES\_RISQUE\_NATUREL\2016\_PCS\WCR\2016-06-17\_PCS-Bethune.wor

# Conclusion

Le risque est un sujet pris en compte dans l'aménagement :

- **continuer les efforts, travail en synergie sur les PPR Clarence et Lawe, prise en compte du PGRI**
- s'assurer d'une prise en compte du risque efficace du risque dans les permis de construire

Le territoire est organisé pour élaborer et mettre en œuvre un futur PAPI qui permettra d'améliorer la situation des enjeux présents :

- **soutenir et faciliter le travail du SYMSAGEL**

Une marge de progression importante existe pour améliorer l'anticipation de la crise :

- **élaborer/améliorer les PCS (exercices gestion de crise)**
- informer la population (réunion publique obligatoire 2 fois par an si PPR prescrit ou approuvé / réalisation d'un DICRIM)
- améliorer la coordination avec les principaux acteurs au niveau communal : écoles, entreprises, particuliers...

